

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Yves FROISSART, Bruno VIVIER.

Étaient absents ou excusés : Thierry BRACQUEMOND, Anita BENIER, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Patrick ECHEGUT, Bernard ESPUGNA, Karin FISCHER, David JACQUET, Bertrand HAUCHECORNE, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC, Sébastien ROJO et Astrid REYT.

Ordre du jour :

1. LIFE « ensemble pour le climat » ;
2. Réflexion sur le PCAET ;
3. Programme Leader (éléments d'évaluation et élaboration de la candidature) ;
4. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ; élaboration du prochain CRST (méthode, calendrier) ;
6. Questions diverses (Contrat local de santé, étude PTRE).

1. LIFE « ensemble pour le climat »

Emilie Baillif informe que la visite du site Méthamoly basé dans les monts du Lyonnais a permis à des élus engagés dans le projet LIFE de découvrir un projet de méthanisation en circuit court.

Elle informe qu'elle recherche 8 personnes pour participer à une formation de 3 jours pour « co-construire pour s'engager durablement - l'intelligence collective au service des territoires ».

Elle informe enfin que Mme Duminil participera à la journée d'immersion aux Conversations carbone du 8 juin.

Mme Baillif précise qu'elle peut accompagner les communes qui le souhaitent à animer des ateliers autour de l'énergie, du climat et de la biodiversité.

2. Réflexion sur le PCAET

M. Cuillerier note l'intérêt de s'appuyer sur un bureau d'études pour appuyer le territoire dans l'élaboration de ce document stratégique. Il note que le diagnostic air-climat-énergie va permettre de différencier les ambitions entre les deux communautés de communes.

Il est précisé que le PCAET va traiter l'ensemble des thématiques sous l'angle air-climat et énergie. En matière d'habitat et de logement, la PTRE constitue une des actions du PCAET pour répondre aux enjeux de ce secteur.

L'agent de développement note le fait que la CCTVL transfère ou délègue la compétence PCAET au Pays Loire Beauce faciliterait techniquement, financièrement, administrativement la mise en place du projet, comme cela a été le cas sur de nombreux PETR et Pays. La gouvernance et le « qui fait quoi » serait également faciliter.

Le Bureau note l'intérêt de simplifier l'accès à l'information pour les porteurs de projets. La démultiplication des modalités et des critères dissuade les petits porteurs de projets potentiels et

fait que, en réalité, ce sont les grands projets qui bénéficient des crédits (de France Relance par exemple).

M. Durand informe que le projet de PTRE sera abordé à l'occasion du Bureau de la CCTVL du 2 mai puis évoqué lors de la conférence des maires du 9 mai.

Le Bureau, au regard des derniers échanges ayant eu lieu avec les partenaires, constate qu'un PTRE est complémentaire d'une OPAH et répond à un besoin d'information neutre, gratuit et réel de tous les habitants du territoire.

3. Programme Leader

Elsa Baron informe que le Comité de programmation du 31 mars a permis d'examiner 3 projets. Il informe que le projet de Beaugency portant sur la définition d'une stratégie énergétique territoriale a été refusé par le comité de programmation compte tenu de son caractère peu innovant, du risque que cette étude périmé rapidement dans le temps (par rapport aux projets que la commune aura réellement la capacité de porter) et du retour d'expérience de certaines collectivités. Le Bureau souhaite que le Pays réexamine avec la commune la possibilité de monter un dossier ajusté aux demandes du comité de programmation.

M. Froissart rappelle que les projets proposés par Beaugency lors de l'obtention des nouveaux crédits Leader en 2021 ont facilité l'obtention globale de la nouvelle enveloppe. Par ailleurs, il observe que la jeune équipe municipale n'a peut-être pas bien compris la façon dont un projet LEADER pouvait être monté.

Elsa Baron présente la méthode et le calendrier d'élaboration de la nouvelle candidature LEADER.

4. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

M. Cuillerier présente le calendrier des réunions

- Mardi 31 mai – 9h30 – Comité de suivi – salle des mariages (St-Ay) (DOO)

Sous réserve : nouveau comité de suivi le mardi 7 juin à 9h30 à St-Ay

- Vendredi 17 juin – 14h – réunion des PPA
- Mercredi 1^{er} juin - 19h00 – réunion publique (Cercottes) (PADD)
- Lundi 20 juin – 19h00 – réunion publique (St-Ay) (DOO)
- Arrêt du projet de SCoT – comité syndical du jeudi 22 septembre (18h30)

Concernant la Conférence régionale des SCoT, le Pays Loire Beauce devra faire remonter ses propositions au niveau régional au plus tard pour le 15 juin 2022. L'été 2022 permettra de mettre en commun les contributions de chaque territoire. En septembre aura lieu une réunion de la conférence régionale des SCoT sur la base d'une première ébauche de proposition pour avoir la capacité de respecter l'échéance du 22 octobre 2022.

5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Pour information, le Bureau d'aujourd'hui a validé les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Date du Bureau	TTC / HT	Coût total	Dépense éligible	Tx	Subvention	F/I
A	5	Création chèvreserie de Rilly (Cravant) - 2	Mme Célia BEAUCLAIR	22/04/2022	HT	6 742,00 €	6 742,00 €	35%	2 300 €	I
A	5	Extension et modernisation de l'abattoir (Huisseau-su	SARL Tuilerie	22/04/2022	HT	89 129,00 €	89 129,00 €	25%	22 200 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Charsonville	22/04/2022	HT	26 598,00 €	26 598,00 €	40%	10 600 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Epieds-en-Beauce	22/04/2022	HT	101 631,00 €	101 631,00 €	40%	40 600 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Binas	22/04/2022	HT	83 870,00 €	83 870,00 €	40%	33 500 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	St-Laurent-des-Bois	22/04/2022	HT	30 603,00 €	30 603,00 €	40%	12 400 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Villermain	22/04/2022	HT	40 757,00 €	40 757,00 €	40%	16 300 €	I

Pour les projets d'éclairage public des communes du 41, il s'agit d'un maximum pouvant être minoré en fonction des retours de l'Etat (Préfecture du 41) concernant la DSIL / DTER.

Enveloppe disponible au 22 avril : 1 046 661 €.

Au 22 avril 2022	Dotations de base	Montant engagés	% engagés	Crédits disponibles	% restant
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	900 200 €	879 600 €	97,71%	20 600 €	2,29%
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	470 000 €	470 000 €	100,00%	- €	0,00%
Axe A2 : Accueil des Entreprises	87 100 €	78 700 €	90,36%	8 400 €	9,64%
Axe A3 : Economie agricole	313 100 €	323 300 €	103,26%	- 10 200 €	-3,26%
Axe A6 : Economie touristique	30 000 €	7 600 €	25,33%	22 400 €	74,67%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	2 121 800 €	1 780 400 €	83,91%	341 400 €	16,09%
Axe B1 : Services à la population	1 404 500 €	1 082 000 €	77,04%	322 500 €	22,96%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	20 000 €	0 €	0,00%	20 000 €	100,00%
Axe B3 : Sport	697 300 €	698 400 €	100,16%	- 1 100 €	-0,16%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	1 617 100 €	1 481 700 €	91,63%	135 400 €	8,37%
Axe C0 : Paysage	16 800 €	16 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	642 800 €	642 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C2 : Foncier	5 300 €	32 600 €	615,09%	- 27 300 €	-515,09%
Axe C3 : Habitat – Logement	418 000 €	346 000 €	82,78%	72 000 €	17,22%
AXE C4 : Rénovation urbaine	0 €	0 €	0,00%	- €	0,00%
AXE C5 : Mobilité durable	534 200 €	443 500 €	83,02%	90 700 €	16,98%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	327 000 €	235 900 €	72,14%	91 100 €	27,86%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 050 200 €	1 871 200 €	91,27%	179 000 €	8,73%
Animation	291 100 €	270 200 €	92,82%	20 900 €	7,18%
ENVELOPPE FONGIBLE	317 600 €	210 000 €	66,12%	107 600 €	33,88%
F : A VOS ID	500 000 €	349 339 €	69,87%	150 661 €	30,13%
TOTAL	8 125 000 €	7 078 339 €	87,12%	1 046 661 €	12,88%

Concernant l'élaboration du CRST 2023 – 2029, il est proposé le calendrier suivant :

	2022							2023									
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	
Validation de la méthode et du calendrier	■																
Appel à projets	■	■	■	■													
Première maquette financière					■												
Ajustement						■											
Seconde maquette financière							■										
Validation du projet de CRST en comité syndical								■									
Dépôt de la demande à la Région									■								
Rendez-vous de négociation										■							
Validation du projet définitif en comité syndical											■						
Passage en commission permanente régionale												■					
Signature officielle													■				

Le comité syndical de décembre 2022 permettra de valider la proposition du Pays à la Région.

6. Questions diverses

Contrat local de santé

Une rencontre avec Eric Chevalier se tiendra prochainement. A la suite de cette rencontre, le questionnaire sera transmis aux maires, lesquels le transmettrons aux professionnels de santé de leur commune.

Temps de travail et télétravail

Le Bureau se montre favorable au fait d'organiser et d'encadrer la mise en place d'une journée de télétravail flottante par semaine. Le Comité technique du centre de gestion sera prochainement saisi.

Séminaire de présentation du Pays

Le Bureau retient le fait d'organiser en juin prochain un séminaire de présentation des outils et des missions du Pays. Ce projet de séminaire avait initialement été envisagé pour 2020.

Le Président

Frédéric CULLERIER

